

ENSEIGNEMENT MARITIME

Contribution préalable à une réforme de référentiels des bacs professionnels maritimes

En préambule, le SNPAM-CGT rappelle son attachement à l'enseignement secondaire professionnel maritime, en tant que service public. Il s'intègre dans un système plus large de l'enseignement public et de la formation continue qui doit permettre une formation professionnelle source d'émancipation et de progrès social. Les lycées professionnels maritimes constituent un modèle singulier particulièrement précieux, entre transmission des spécificités maritimes, ouverture sur le monde et contribution aux métiers de la mer de demain.

Cette contribution ne se veut ni exhaustive ni définitive. Elle reflète la vision de la section enseignement maritime du SNPAM-CGT au printemps 2026.

LE RÔLE DES LYCÉES PROFESSIONNELS MARITIMES (LPM)

Une immersion dans le monde maritime

Les LPM, par leur intégration dans l'administration de la mer et par leur lien fort au monde professionnel maritime, constituent une porte d'entrée essentielle du monde maritime. La présence d'anciens marins dans les équipes pédagogiques aux côtés de **professeurs de carrière**, la proximité avec les stagiaires de la formation continue sont autant d'atouts. Dans le contenu des formations, **dès la classe de seconde**, il est essentiel de fournir aux élèves :

- des temps embarqués sur des navires écoles
- un enseignement sur la culture maritime et la géographie littorale.

Les qualités de la formation initiale

La formation par voie scolaire doit permettre une approche mêlant travaux pratiques, enseignement professionnels théoriques et enseignement général. Elle s'adresse principalement à des enfants qui sortent du collège. Elle doit donc prendre en charge la globalité des problématiques des élèves. Les personnels d'éducation ne se limitent pas aux seuls enseignants par discipline. Le climat scolaire et l'ensemble des apprentissages de la vie en société constituent des éléments aussi primordiaux que les contenus disciplinaires eux-mêmes.

L'enseignement professionnel se différencie du monde du travail en entreprise. Les enseignements professionnels pratiques sont réalisés dans des conditions de sécurité, de calme et de sérénité qu'on ne trouve pas toujours sur un navire professionnel ou dans une entreprise. L'école est mieux à même de tenir compte du rythme d'apprentissage de l'élève. Il faut distinguer l'enseignement professionnel théorique qui peut et doit anticiper et préparer les

élèves à un avenir professionnel dans un monde changeant et les enseignements pratiques qui doivent s'appuyer sur des gestes professionnels robustes, des savoir-faire élémentaires de la culture professionnelle.

L'élève ne sort pas d'un bac pro maritime en étant déjà un bon professionnel. Chaque emploi et chaque navire est différent. Les LPM ne peuvent pas disposer à chaque instant du matériel et des outils mis en œuvre à bord. Ce n'est pas leur vocation.

16 semaines de PFMP en entreprise maximum pour un bac pro. Des contenus cohérents pour les programmes de mathématiques (passage au groupement 1 pour la physique-chimie, voire conception de programmes ad-hoc en mathématiques).

Des professionnels et des citoyens

La formation initiale inclut de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel. Au sein de l'enseignement général, il est essentiel de dégager à la fois des temps pour des compétences mobilisables dans le métier et dans l'enseignement professionnel et d'autres pour la formation de la personne humaine et du citoyen. Le monde maritime n'est pas dissocié de la société et les élèves des LPM doivent aussi recevoir une ouverture sur d'autres questions, d'autres thématiques.

La poursuite d'étude ou les réorientations doivent être facilitées. Les outils comme l'accompagnement personnalisé ou l'accompagnement aux choix de l'orientation doivent être mobilisés pour cela.

De véritables temps d'enseignement disciplinaire pour l'enseignement général. Des dispositifs d'accompagnement personnalisés au service des projets des élèves.

DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET BESOINS SOCIAUX

Transitions énergétiques

Les référentiels de formation doivent participer aux évolutions des métiers. Il faut profiter d'une réécriture des référentiels pour y insérer des compétences sur différentes énergies.

L'électrification est un phénomène majeur amené à se renforcer. La propulsion vélique est une orientation forte de la flotte française. Les différents carburants, l'hydrogène, sont autant d'éléments à intégrer à la formation professionnelle théorique.

Création d'un groupe de travail spécialisé « énergies de demain ».
Création d'un livret de compétences et d'un guide didactique sur les énergies à bord des navires, pour chaque spécialité.

Environnement fragilisé

Le changement climatique, les invasions biologiques et l'ensemble des dégradations de l'environnement marin font partie intégrante du métier de marin. Ces thématiques doivent être mieux prises en compte dans les programmes des formations maritimes. Un travail de réflexion réunissant scientifiques et acteurs de l'enseignement maritime doit être mené pour modifier les référentiels de formation selon l'état actuel des connaissances. Il faut que les futurs marins soient formés tant sur les effets de leurs activités sur l'environnement que sur les conséquences des changements climatiques et écosystémiques sur leur secteur professionnel.

Re-définition de l'enseignement « Développement Durable » et de son évaluation.

Montée en qualification des élèves de bac pro maritimes sur les questions environnementales.

Inclusion

La formation maritime doit prendre sa part dans l'évolution des besoins exprimés par la société. Le monde maritime est encore très marqué par les discriminations et les violences. Le cadre international de l'OIT et de l'OMI rappelle l'importance de lutter contre ces phénomènes à bord des navires et dans les entreprises, mais l'école revêt une importance particulière. D'abord parce qu'elle accompagne des enfants dans le passage vers l'âge adulte, ensuite parce qu'elle peut proposer un cadre sécurisant et participer à changer les pratiques professionnelles. Les contenus des formations et les modalités d'évaluation doivent être pensés pour permettre à toutes et tous de réussir.

Les périodes de formation en milieu professionnel ne doivent se tenir que dans des conditions qui protègent les jeunes. La sécurité et la prévention ne concernent pas que les risques de chutes à la mer et les blessures, mais aussi les violences et le harcèlement. Dans ces conditions, des stages incomplets ne doivent pas remettre en cause l'obtention des diplômes. La durée, les attendus et les objectifs des PFMP doivent être redéfinis.

Intégration du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité dans les référentiels.

Féminisation des noms des métiers et des formations.

Re-définition des attendus des PFMP en tenant compte des conditions d'accueil en entreprise.

Cadrement des modalités d'assistance des élèves à besoins spécifiques en CCF.

DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS DÉSIRABLES

Des diplômes à l'intitulé clair

L'enseignement professionnel maritime prépare à des métiers et à des fonctions à bord très clairement définies par la réglementation. Dès lors, il est important que les intitulés des formations soient les plus clairs possibles. L'attractivité des formations maritimes en dépend.

Création d'une filière électricité.

Bilan de l'expérimentation du bac pro polyvalent.

Mise en cohérence de la filière pont.

Réflexion pour une voie technologique au sein des LPM.

Un accompagnement vers la réussite

Les LPM accueillent très largement des élèves qui ont rencontré des difficultés au cours de leur scolarité. Le niveau d'entrée dans les formations ne doit pas constituer un barrière infranchissable. Les équipes pédagogiques peuvent accompagner les élèves vers la réussite dès lors que l'orientation est bien faite. Il faut notamment

réhabiliter les formations de CAP pour délivrer des diplômes d'entrée dans le métier ou mieux préparer des élèves à la réussite en bac pro. Il faut par ailleurs que l'organisation des formations permette de remédier aux difficultés des élèves et de les accompagner dans la réussite de leur projet professionnel.

Revalorisation des diplômes de CAP dans les LPM.

Pour les bacs pro CGEM, sortir de l'obtention du C200 par échec au C500.

Maintien de la possibilité d'atteindre le C500 et le patron de pêche au niveau bac pro.

Adaptation de la grille horaire des enseignements après analyse des résultats nationaux aux examens, épreuves par épreuves.

Développement de livrets de compétences pour les enseignements professionnels.

Mise en chantier de la didactique de l'enseignement professionnel maritime.

DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES À INTERROGER ET AMÉLIORER

La co-intervention

Le dispositif de co-intervention mis en œuvre depuis la dernière réforme des bacs professionnels maritimes est particulièrement intéressant. Il a permis aux enseignant·es de travailler en binôme et de ré-interroger certaines pratiques pédagogiques. En pratique, la co-intervention se heurte à de nombreux problèmes : si elle est imposée à des enseignant·es, elle ne fonctionne pas ; il n'y a pas de temps de concertation prévu alors que la construction de séance à deux prend bien plus de temps que la préparation d'une heure classique ; les binômes ne sont pas toujours pertinents ; l'enseignement général est parfois mis uniquement au service de

la pratique professionnelle, dans une pure visée utilitaire au détriment des connaissances disciplinaires indispensables.

Des guides adaptés aux référentiels maritimes seraient nécessaires à une meilleure mise en œuvre de ces dispositifs. Une ouverture vers de la co-intervention en anglais serait intéressante ainsi que PSE-enseignement professionnel. La classe de seconde devrait laisser davantage de place à des enseignements disciplinaires en français et mathématiques, pour développer la co-intervention en 1ère et terminale.

Pas de co-intervention sans volontariat.

DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES À INTERROGER ET AMÉLIORER

La co-intervention (suite)

Pas de co-intervention sans temps de concertation supplémentaire.
Construction de guides maritimes pour la co-intervention en bac pro.

Ré-organisation des horaires de co-intervention.

Le numérique

Certaines mises à jour des référentiels doivent permettre de mieux appréhender la place du numérique dans les pratiques professionnelles. Cependant, il est essentiel de ne pas glisser vers le « tout numérique » au vu des connaissances scientifiques actuelles sur les risques liés aux écrans. Surtout, il faut tenir compte des métiers auxquels les bac professionnels maritimes forment : l'importance des gestes manuels y est primordiale.

L'enseignement sur simulateur ne doit pas remplacer les heures d'atelier ou de manœuvre, par exemple. Une clarification et une mise à jour sur les compétences attendues en informatique sont également indispensables. La prévention des risques et une sensibilisation à la sécurité informatique seraient également à intégrer dans la formation des élèves de lycées professionnels maritimes.

Mises à jour des contenus en tenant compte des outils numériques.

Maintien des pratiques manuelles et des manuels en papiers et de l'écriture manuscrite. Développement d'espaces « hors IA générative ».

L'évaluation

L'évaluation est très largement un impensé dans les lycées professionnels maritimes. L'approche par compétence est quasi-inexistante dans les enseignements professionnels. L'utilisation à tout-va des notes moyennes, sans questionnement sur leur sens atteint engendre des absurdités y compris dans la délivrance des titres maritimes et des examens. La confusion entre évaluations formative et sommative est généralisée. La généralisation des Contrôles en Cours de Formation (CCF) pose de multiples problèmes : Les CCF ne respectent pas l'esprit de l'évaluation en cours de formation (les calendriers sont trop précoces et identiques pour tous les élèves d'une classe) ; le temps d'enseignement est réduit par l'organisation des CCF ; ils s'apparentent à des examens partiels, organisés dans des conditions très inégales.

Fin de la prise en compte des notes trimestrielles ou semestrielles pour la délivrance de l'ARI.

Conception d'outils d'évaluation par compétences dans l'enseignement professionnel.

Re-définition de l'évaluation par CCF.

Conclusion :

D'essentielles mises à jour des contenus des bac professionnels maritimes seront établies lors de cette réforme. Elles se doivent d'être définies avec plusieurs acteurs : enseignant·es, professionnel·les en activité (employeur·euses et salarié·es à différents niveaux de responsabilités) et expert·es scientifiques (tant en sciences humaines et sociales qu'en sciences du climat et des océans ou en technologies embarquées). Cette réforme doit prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux et orienter le secteur maritime vers une durabilité renforcée. Elle doit permettre de mieux protéger les futur·es marins et améliorer leurs conditions de travail.

Elle doit aussi permettre une meilleure qualité de la formation, attentive à toutes et tous, basée sur une évaluation positive et non sur l'échec et le tri social. Nous rappelons ici le besoin de penser l'ensemble du cursus de l'entrée en seconde (CAP ou bac pro) à l'entrée dans le travail, quel que soit le diplôme (du CAP au bac +5).

Enfin, les réformes nécessaires ne peuvent se faire sans accompagnement. Le temps de consultation et de réflexion est important pour construire un diagnostic partagé et définir un feuille de route. Si une telle feuille de route était adoptée, l'absence d'un pôle pédagogique dédié à l'enseignement maritime secondaire empêcherait sa mise en œuvre. La réflexion didactique et l'accompagnement des équipes sont indispensables.

C'est pourquoi le SNPAM-CGT/Enseignement maritime conditionne sa participation aux travaux à des garanties de moyens réels dédiés à la préparation, à la rédaction des référentiels et à la mise en œuvre de la future réforme.

J'adhère au SNPAM CGT

Bulletin à télécharger sur le site du syndicat :

ADHÉSION, mode d'emploi



Syndicat National des Personnels de l'Administration de la Mer

Contact : snpam-cgt.syndicats@i-carre.net

